

LES INDUSTRIES DU PLÂTRE
OBJECTIF FORMATION : VALORISER ET PROMOUVOIR LES MÉTIERS DU PLÂTRE

A l'heure où les modes constructifs évoluent, où les réglementations se renforcent, où des techniques nouvelles apparaissent, la formation est un atout majeur pour tous les professionnels du bâtiment.

Aujourd'hui, 100 000 français vivent du travail des produits issus du plâtre, depuis l'extraction du gypse jusqu'à sa pose finale, 13 000 entreprises de plâtrerie sont répertoriées et plus de 9 bâtiments sur 10 sont aménagés avec des produits à base de plâtre.

Face à ce constat, les membres des Industries du Plâtre se sont engagés dans une vaste politique de formation afin de permettre aux professionnels d'être toujours à la pointe et de leur apporter les outils nécessaires sur un marché de plus en plus exigeant.

DES FORMATIONS À VALEUR AJOUTÉE

Fort d'une implication entière et affirmée, les membres des Industries du Plâtre, au travers de programmes complets de formation, ont pour objectif de :

- former les entreprises aux marchés de l'aménagement intérieur,
- valoriser le métier de plâtrier/plaquiste et soutenir la filière professionnelle,
- développer les compétences des différents acteurs de la filière sur les produits, les réglementations, le respect de l'environnement.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun, en neuf comme en rénovation, les membres des Industries du Plâtre proposent :

- des stages dans leurs centres de formations auprès des professionnels de la branche ou auprès de professionnels souhaitant élargir leur domaine de compétence,
- des formations chez les négoce,
- des accompagnements sur chantiers notamment lors d'applications spécifiques ou de mises sur le marché de nouveaux produits et systèmes,
- des interventions dans les centres de formation et d'apprentissage.

Résultat, plus de 5 000 personnes bénéficient chaque année d'une formation continue ou initiale et plus de 80 000 heures de formation sont dispensées par an.

UN ENGAGEMENT FIDÈLE ET DURABLE

Les membres des Industries du Plâtre ont pour volonté de renforcer leur engagement dans la formation des professionnels. En 2009 et pour les années à venir, cela se traduit concrètement par la création de nouveaux centres de formation et la mise en place de nouveaux programmes de stages adaptés aux évolutions du marché. On peut noter notamment la proposition de programmes dédiés à l'efficacité énergétique.

Enfin, parallèlement au budget de fonctionnement alloué à la formation (environ 1 million d'euros), les membres des Industries du Plâtre contribuent à la formation professionnelle de l'éducation nationale par des subventions et par le biais de la taxe professionnelle.

LES INDUSTRIES DU PLÂTRE
3, rue Alfred Roll 75017 Paris
www.lesindustriesduplatre.org

Service de presse : CLC Communications
6, rue de Rome 75008 Paris – Tél. : 01 42 93 04 04 – Fax : 01 42 93 04 03
Gilles Senneville (g.senneville@clccom.com) ou Christelle Maupetit (c.maupetit@clccom.com)